

*L'Abattoir, Chalon-sur-Saône  
L'APSOAR, Boulieu-lès-Annonay  
Atelier 231, Sotteville-lès-Rouen  
Les Ateliers Frappaz, Villeurbanne  
Le Boulon, Vieux-Condé  
Le Citron Jaune, Port-Saint-Louis-du-Rhône  
Le Fourneau, Brest*

**Arts de la Rue :  
le réseau des  
centres nationaux**

*Lieux publics, Marseille  
Le Moulin Fondu, Noisy-le-sec  
La Paperie, Angers  
Le Parapluie, Aurillac  
Pronomade(s) en Haute-Garonne  
Les Usines Boinot, Niort ...*

A l'attention de Monsieur François Rebsamen  
Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social  
101 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Le 8 avril 2014

Objet : Réactions suite à la signature de l'accord Unédic du 22 mars 2014, relatif à l'assurance-chômage.

Monsieur le Ministre,

Le réseau national des CNAR(s) demande aux Ministres concernés (Culture et Travail) de ne pas agréer l'accord intervenu le 22 mars entre les partenaires sociaux relatif à l'assurance chômage. Cet accord déstabilise encore davantage les plus fragiles et précaires bénéficiaires de cette solidarité nationale sur laquelle est basée une grande partie de l'économie du spectacle vivant en France.

Le réseau des CNAR(s) partage et soutient les éléments qui vous ont été exprimés par la Fédération Nationale des arts de la rue le 4 avril dernier ainsi qu'à Mme Aurélie Filippetti. Nous déplorons notamment l'absence de prise en compte des travaux réalisés par le Comité de suivi qui réunit un certain nombre de parlementaires et de membres d'organisations professionnelles représentatives de nos métiers.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute notre considération.

Les 13 CNAR(s)  
réunis en assemblée plénière  
le mardi 8 avril 2014  
à Encausse les Thermes

Correspondance à adresser à

**Pronomade(s) en Haute-Garonne**  
Centre national des arts de la rue  
Rue de la Fontaine 31160 Encausse les Thermes  
05 61 79 95 50 / [accueil@pronomades.org](mailto:accueil@pronomades.org) / <http://www.pronomades.org>